

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

## Régie des bâtiments : rénovation et restauration de l'établissement pénitentiaire de Merksplas

Sur proposition du secrétaire d'État chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la conclusion d'un marché public pour la rénovation et la restauration de l'établissement pénitentiaire de Merksplas.

Dans le cadre du masterplan pour une détention plus humaine, le Conseil des ministres a décidé en 2016 de procéder à la rénovation graduelle de l'établissement pénitentiaire de Merksplas, en gestion propre par la Régie des bâtiments.

Les travaux de rénovation se dérouleront en quatre phases successives pour que la prison reste opérationnelle pendant les travaux. À l'issue des travaux de rénovation, la capacité se chiffrera à 400 détenus.

En vue de désigner l'entrepreneur en charge de la réalisation du projet, un marché public sera lancé via une procédure ouverte. Le marché se compose d'une tranche ferme (phase de construction I) et de plusieurs tranches conditionnelles (phases de construction II, III et IV). La commande d'une tranche conditionnelle dépend de la qualité de l'exécution de la tranche ferme ou de la tranche conditionnelle précédente, ainsi que des crédits disponibles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments  
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+ 32 2 501 03 27  
<https://michel.belgium.be>  
[info@michel.fed.be](mailto:info@michel.fed.be)

Axel Nulluy  
Porte-parole  
+32 472 87 74 29  
[axel.nulluy@michel.fed.be](mailto:axel.nulluy@michel.fed.be)